



Publication communale septembre 2019

Fermeture de la route de Varandin hors village (dès la sortie du village jusqu'au croisement de la route cantonale Porrentruy-Bure)

Dans le cadre de la sécurisation de la route, plusieurs coupes d'arbres malades - principalement des hêtres- devront être effectuées et nécessiteront une **fermeture de la route du Varandin hors village**, du

14 au 18 octobre 2019.

Des panneaux d'information et de déviation seront mis en place. Les Autorités communales vous remercient par avance pour votre compréhension. Vous êtes priés de contacter directement le garde-forestier, **M. Christophe Aubry, au no. 078/774 74 75** pour tout renseignement complémentaire.

Appel à la prudence lors d'activités en forêt

Les forêts de hêtres du district de Porrentruy sont sévèrement touchées par un phénomène inédit de dépérissement, phénomène consécutif aux épisodes de stress à répétition, en particulier la sécheresse de 2018, qui viennent à bout de la résistance des arbres. Un très grand nombre d'entre eux présente aujourd'hui une couronne en grande partie ou totalement défoliée et est en train de sécher sur pied. Les chances de reprise des arbres fortement atteints semblent vraiment très faibles. Si elle n'intervient pas cet été déjà, la mort d'une grande partie de ces arbres semble très probable à un horizon de 2-3- ans. Les surfaces concernées rendent impossible de prendre des mesures partout où des arbres dangereux sont présents.

Ces arbres dépérissants sont ou deviennent secs et donc cassants, augmentant le risque de chute de branches. C'est pourquoi **nous appelons à la prudence lors d'activités en forêt, en particulier lors de vent**. Nous rappelons que la forêt est un milieu dangereux où branches ou pierres peuvent choir à tout moment de manière naturelle et que la personne se rendant en forêt s'y rend à ses propres risques et périls. Nous faisons appel au bon sens et à la prudence de chacun. Nous conseillons d'observer les couronnes des arbres et d'éviter les activités en forêt en cas de vent. Le garde-forestier, M. Christophe Aubry, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au no. 078/774 74 75.



Permis de construire

Requérants : **Dürrer Marie-Noëlle et Alexandre**, Lauchière 124G
Projet : Construction d'un mur de soutènement en béton armé sur parcelle no. 420.

Requérants : **Salamandri Gertrude et Pascal**, rue des Pins 98H
Projet : Réparation du balcon existant, barrière en fer forgé couleur thermo laqué noir, tête de dalle couleur façade brun beige, parcelle no. 211.

Tirs pour retardataires

Les tirs pour retardataires auront lieu cette année le

**samedi 16 novembre 2019, de 13h00 à 16h30, au stand de tir
« En Varmen »
Accès par le village de Mormont**

SEHA - poste de secrétaire à repourvoir

Suite à la démission du titulaire, le SEHA (Syndicat pour l'alimentation en Eau des Communes de la Haute-Ajoie) est à la recherche d'un-e secrétaire. Toute personne intéressée par ce poste est priée de s'adresser par écrit au **président, M. Guy Juillard**, Route Principale 2 – 2914 Damvant, avec la mention « Postulation », en indiquant simplement sa formation professionnelle ainsi qu'une brève motivation.

Délai de postulation : 31 octobre 2019.

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2020.

Information des Cartons du Coeur

La récolte de nourriture des Cartons du Cœur aura lieu dans tous les magasins du district de Porrentruy le samedi 30 novembre 2019. D'avance un grand merci pour votre générosité.

Courtedoux, le 25 septembre 2019/kc

Le Conseil communal

FOOTBALL CLUB
COURTEDOUX

TENNIS CLUB
COURTEDOUX



SAINT-MARTIN 9 NOVEMBRE 2019

HALLE DE GYM DE COURTEDOUX
DÈS 18 H 30 - REPAS À 20 H

MENU COMPLET CHF 68.-

TOETCHÉ - GELÉE -
BOUDIN - GRILLADES -
SORBET - CHOUCROUTE -
RÔTI - CRÈME BRÛLÉE

ANIMATION
ECHOS DES ORDONS

COLLABORATION AVEC :
CHOFFAT JOSY ET ANNE-MARIE,
ALIMENTATION À CÈUVE
MAILLARD ROLAND,
BOUCHERIE À COURGENAY

RÉSERVATIONS :

SAINT.MARTIN.COURTEDOUX@GMAIL.COM OU 079 260 50 78

SEULES LES INSCRIPTIONS AVEC PAIEMENT À L'AVANCE SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION

